

TE03-

Lundi 1 octobre 2007



Gard L'amoureux des tortues met en garde contre... Internet

CONCOURS

→ La tortue a toujours fait partie de notre univers. Jadis, on lui prêtait des vertus contre l'asthme. Vint un jour où elle fit le régal des amateurs de soupe... Désormais, c'est un nouvel animal de compagnie, protégé, mais de plus en plus menacé. Dans le Gard, le Centre d'études de protection et d'élevage des chéloniens (Cepec) veille au grain. Favorise la réintroduction en milieu naturel. Et s'emploie à informer les propriétaires sur l'incalculable valeur de ce patrimoine sous carapace. Une action récompensée dans le cadre du concours Veolia-Midi Libre ouvert à tous les défenseurs de l'environnement.



À la Capelle-Masmolène, Vincent Morcillo vit en famille au milieu de 250 tortues de 17 espèces différentes. Photos Franck VALENTIN

VENT DE FACE

Un collectif, regroupant notamment Chasse Pêche Nature Traditions (CPNT) et des opposants à l'implantation d'éoliennes, va organiser, ce 6 octobre à Paris, une manifestation contre ce type d'énergie en France. À l'heure où le recours au renouvelable s'impose dans les esprits, les détracteurs ne relâchent pas l'étreinte. Ainsi, dans l'Aude, en Montagne noire, un projet de parc de 26 éoliennes hautes de 130 mètres fait l'objet d'un recours contre les permis de construire accordés début août. L'Association de défense des collines du Minervois mène la contestation. Elle indique que 98 projets de parcs éoliens sont déposés dans l'Aude, mais que rien n'est étudié sérieusement.

« La tortue, c'est un animal solitaire, à l'occasion centenaire, qui n'a pas évolué depuis la nuit des temps, avec une faculté d'adaptation hors du commun... Voilà ce qui séduit Vincent Morcillo, biologiste Gardois dans un laboratoire en cancérologie, et président du Centre de protection et d'élevage des chéloniens (Cepec), une association créée sous l'impulsion du conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon.

À la Capelle-Masmolène (30), le quadragénaire vit en famille, dans un ancien presbytère, au milieu de son troupeau d'une incomparable discrétion, doublée d'une inégalable lenteur. 250 tortues issues de 17 espèces vaguent dans leurs enclos, musardant entre thym, ciste et romarin. Voir dans de petits bassins pour les espèces aquatiques. Il y a une espèce par enclos, comme la réglementation l'oblige. Une régle-

mentation floue et draconienne, au-delà de ce que l'on peut imaginer, prévaut pour ces reptiles protégés. « Certaines espèces doivent être identifiées par un transpondeur afin de faciliter la traçabilité des individus », souligne Vincent Morcillo dont l'association est

« Nous, on essaie de mettre les gens en garde sur l'incessant trafic d'animaux »



devenue une référence. Il connaît ses pensionnaires jusqu'au bout des ongles. De la carapace au plastron, rien n'échappe à l'œil de l'amateur devenu spécialiste.

« Dans la région, une maison sur cinq a au moins une tortue dans son jardin »,

confie-t-il. La tortue "Hermann", la plus autochtone des espèces terrestres, se trouve encore, en pleine nature, dans le sud de la France. Mais jusqu'à quand ? L'activité humaine et l'emploi de produits phytosanitaires la mettent en péril.

Le Cepec, qui n'est pas ouvert au public, récupère de nombreux spécimens. « Ils proviennent de saistes douanières, de dons ou d'abandons. Il arrive que l'on dépose une tortue dans un sac, devant ma porte », confie Vincent Morcillo. Comme ses

pairs, il déplore la multiplication des NAC, ces "nouveaux animaux de compagnie".

« On fait de la sensibilisation en milieu scolaire. Et on fait en sorte que les propriétaires d'animaux acquièrent les rudiments pour éviter l'hybridation. Notre souci, c'est aussi de mettre en garde sur le gros trafic de ces animaux sur Internet », dit-il.

Le Cepec veut être un garde fou. Et une arme contre le danger permanent qui guette ces espèces protégées. En outre, l'association est impliquée dans un projet de réintroduction de la Cistude d'Europe (tortue aquatique) dans la région. Des sujets adultes seront relâchés dans des réserves naturelles nationales de l'Estagnol et du Bagnas, dans l'Hérault. Vincent Morcillo poursuit inlassablement sa mission : préserver ce qui peut encore l'être. ●

Textes : Anthony JONES

EN PASSANT

Sondage

Inédit : l'environnement figure parmi les trois préoccupations majeures des Français, après le chômage et la pauvreté, mais devant l'insécurité, selon un sondage BVA réalisé par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). La pollution se place au 1er rang des situations à risque. Le nucléaire (c'est le cœur de l'activité de l'IRSN) est perçu comme une activité industrielle « ayant un fort potentiel catastrophique », relève l'institut.

Moteurs hybrides : la France accélère

La recherche française intensifie ses efforts sur la motorisation hybride, basée sur le thermique et l'électrique. Selon l'Ademe, les véhicules hybrides devraient représenter 70 % des ventes en 2020 et la moitié du parc en 2025.

Deux roues au vert

Après l'automobile, les préoccupations croissantes en matière d'environnement pénètrent l'univers de la moto et font leur chemin au "Mondial du deux-roues", à Paris jusqu'au 7 octobre. Scooter à propulsion électrique, moteurs moins gourmands en carburant donc moins polluants : la diminution de l'impact sur l'environnement des motos est à l'ordre du jour.

Construction saine

Jusqu'au 12 octobre, la Capel de l'Hérault organise la 1re quinzaine de la construction saine et du développement durable. Filière photovoltaïque, bois, gestion des déchets de peinture ou maison bioclimatique... les pros vont se procurer les outils du développement durable.

À lire L'avenir des biocarburants

Quel avenir pour les biocarburants ? C'est la question posée par Paul Mathis, ingénieur agronome et membre de l'association des usagers des transports dans un petit ouvrage édité par "Le Pomnier". Comme le rappelle l'auteur, « les biocarburants ne peuvent remplacer que 10 % de notre consommation de pétrole destinée aux transports ». Par ailleurs, « ce type de productions aura un fort impact sur le paysage rural et l'agriculture ». Produits à partir de la biomasse, ces carburants sont certes issus du renouvelable. Et tendent vers une dépendance énergétique moins flagrante. Paul Mathis, de manière très abordable, fournit quelques fondamentaux de réflexion. Une excellente entrée en matière. ●

« Quel avenir pour les biocarburants ? » Paul Mathis. Éd. Les petites pommes du savoir

Défendre l'environnement, c'est l'affaire de chacun !

Si vous faites partie d'une association qui mène une **action pour la protection de l'environnement**, si votre enfant, sa classe, son école, sont éduqués au respect de l'environnement au travers d'une initiative exemplaire, si dans votre quartier vous agissez pour préserver votre environnement.

Participez au concours " Les Coups de chapeau " de Victor et gagnez 1 000 €

Comment participer ?

Envoyez avant le 20 octobre 2007 le projet de votre initiative en faveur de l'environnement à : « Les Coups de chapeau » de Victor,

opération Veolia Environnement.
Midi Libre à : promotion@midiilibre.com.
Un jury sélectionnera chaque mois l'initiative la plus représentative.

Un concours organisé par :

Extrait du règlement

Ce concours est ouvert à toute personne résidant dans le Languedoc-Roussillon. Le règlement est déposé chez M. Eric Piquet, 23, rue Vieux, 75007 Paris. Il peut être consulté gratuitement sur simple demande à " Les Coups de Chapeau " de Victor, c/o Veolia Environnement, Midi Libre, Directeur promotion, 34924 Montpellier cedex 9.

P.O Chaud devant avec la géothermie



Sur la commune du Barcarès, dans les Pyrénées-Orientales, une résidence de 37 logements est chauffée par géothermie. Dans la région, c'est l'une des premières réalisations de ce genre pour chauffer des logements collectifs.

Huit forages profonds de 85 mètres permettent des échanges de chaleur avec un sous-sol à 18,5 °C.

Selon l'installateur, « cela représente un surcoût d'environ 1 000 euros par logement par rapport à un chauffage classique ». L'installation pour ces 37 logements du Barcarès aura coûté 285 000 €. Autre avantage du chauffage thermodynamique : la consommation annuelle devrait être deux fois et demi inférieure à celle d'un système à gaz naturel et trois fois moindre qu'avec une installation fonctionnant au fuel. ●